

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 26/11/2013**

L'an deux mille treize,
Le vingt-six novembre deux mille treize à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	12
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Étaient présents : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, M. JEANNOT Christophe, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques –Vianney et M. LALLOUETTE Joël.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. RINALDI Serge, Mme FONTANIVE Marzéna, M. EL KHIDER Mustapha, Mme SAINT PIERRE Valérie

Pouvoirs : M. FRERSON Alain à M.SERGENT Jean Marie ; M. GIRARD Pascal à M. CABART Jean Claude.

Secrétaire : M. SERGENT Jean Marie

Affiché le : 02/12/2013

**OBJET : FINANCES COMMUNALES : Décision modificative n° 23 -
Ville
N°13/95**

Vu le budget primitif 2013 du service de la Ville,
Considérant les dépenses à engager relatives à la réhabilitation du mur des pompiers

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux virements et ouvertures de crédits suivants :

Décision modificative n°23 :

En dépense :

Section d'investissement :	Opération 113 Chapitre 21 – Article 21318 :	+5000€
Section de fonctionnement :	Chapitre 011 – Article 61522 :	-5000€
	Chapitre 023 : Article 023 :	+5000€

En recette :

Section d'investissement :	OPFI - Article 021 :	+5000€
----------------------------	----------------------	--------

NB : l'opération 113 concerne le local des pompiers.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN